



Prorogation du délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

AURAY, le 29 juin 2026 : Octopus Biosafety S.A. (la « Société »), admise aux négociations sur Euronext Access Paris (ISIN FR0013310281, mnémonique MLOCT), informe ses actionnaires et le marché de la prorogation du délai légal de tenue de son assemblée générale ordinaire annuelle d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Par requête en date du 11 juin 2026, déposée auprès du président du Tribunal de commerce de Lorient sur le fondement des articles L. 225-100 et R. 225-64 du Code de commerce, la Société a sollicité une prorogation de six mois du délai de tenue de cette assemblée. Cette demande tient à la finalisation des diligences du commissaire aux comptes, dont l'achèvement suppose la disponibilité des comptes des entités situées hors de France, attendus pour le 15 octobre 2026.

Par ordonnance en date du 15 juin 2026, le président du Tribunal de commerce de Lorient a fait droit à cette requête. L'assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en conséquence au plus tard le 31 décembre 2026, avec un objectif opérationnel de réunion à la mi-décembre 2026.

Le rapport annuel, comprenant les comptes annuels, le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes, sera mis en ligne à cette même échéance sur le site internet de la Société.

La présente prorogation est sans incidence sur l'exécution du plan de redressement arrêté par le Tribunal de commerce de Lorient le 4 juillet 2025, dont les échéances demeurent respectées.

Le premier trimestre 2026 a marqué la concrétisation des premières ventes de solutions robotiques avicoles et industrielles de la Société. Une nouvelle génération de robots avicoles est en cours de développement, dont les livraisons à des clients situés en France et à l'international sont prévues au second semestre 2026.

La date de l'assemblée générale sera précisée ultérieurement.

À propos d'Octopus Biosafety :

Octopus Biosafety S.A. déploie ses solutions robotiques de biosécurité avicole, ainsi que la gamme complète des robots de nettoyage industriel du groupe TAW, dont elle assure la distribution en Europe. La Société est admise aux négociations sur Euronext Access Paris.

Siège social : 9 rue du Danemark, 56400 Auray. RCS Lorient B 341 727 014. ISIN : FR0013310281. Mnémonique : MLOTC.

Contact

Conseil d'Administration – bod@octopusbiosafety.com

Plus d'informations sur
www.octopusbiosafety.com